



HÉROS DU RECYCLAGE À L'ÉCOLE

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME
DE RECYCLAGE SCOLAIRE D'ENCORP

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



SOIS UN HÉROS:  RECYCLE!



BUT DU PROGRAMME

Le programme *Héros du recyclage à l'école* d'Encorp a pour but d'améliorer le recyclage des récipients à boisson dans l'ensemble de la province en sensibilisant davantage les écoles au recyclage, en leur fournissant le matériel nécessaire pour recueillir les récipients à boisson pour le recyclage et en les aidant à établir des liens qui faciliteront le processus. Les écoles du programme recevront également du matériel et des incitatifs supplémentaires, comme la chance de se mériter des récompenses, basées sur la performance.

Le présent document explique le fonctionnement de ce programme pour l'année scolaire 2025-2026. Toute autre question sur le programme peut être adressée à info@encorpatl.ca.



FUNCTIONNEMENT DU PROGRAMME

1. VOTRE ÉCOLE PRÉSENTE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez participer au programme, un membre du personnel (représentant) de votre école doit remplir un formulaire de demande. Le formulaire ainsi que des directives pour la présentation d'une demande sont accessibles sur le site Web d'Encorp (encorpatl.ca/recycle).

Encorp prendra contact avec vous dans les deux semaines suivant la présentation de votre demande.

Ambassadeurs du recyclage

Dans le formulaire de demande, le représentant de votre école devra indiquer qui seront les ambassadeurs du recyclage de votre école, un groupe d'élèves qui assumeront la responsabilité du programme *Héros du recyclage à l'école* en veillant à ce que les récipients à boisson soient recueillis et recyclés en continu, et en éduquant leurs camarades de classe au sujet de leur recyclage. Il pourrait par exemple s'agir d'une classe, d'un groupe ou d'un club de votre école. Pour remercier les ambassadeurs du recyclage de leur travail, Encorp fournira à chacun des articles promotionnels *Héros du recyclage* amusants.

2. ENCORP COMMUNIQUE AVEC VOTRE ÉCOLE POUR L'INSCRIRE AU PROGRAMME

Une fois votre demande reçue, Encorp communiquera avec le représentant de votre école pour terminer l'inscription de celle-ci au programme. À cette occasion, vous serez informé des dernières étapes que doit franchir l'école pour commencer à recycler. Encorp fixera également une date pour la livraison des fournitures de recyclage et des articles promotionnels.

3. VOTRE ÉCOLE PREND CONTACT AVEC UN CENTRE DE REMBOURSEMENT LOCAL

Une fois qu'Encorp vous aura expliqué le fonctionnement du programme, votre école devra prendre contact avec un centre de remboursement et créer un compte commercial auprès de ce centre; vous pourrez alors déposer rapidement les récipients à boisson consignés que vous aurez recueillis et être remboursé plus tard, sans avoir à attendre que le personnel du centre de remboursement les ait comptés. Ce compte permettra également à Encorp d'assurer un suivi du nombre de récipients à boisson recyclés, de sorte que l'école puisse se mériter des récompenses. Votre école pourra également communiquer aux membres de la communauté qu'elle dispose d'un compte au centre de remboursement; ainsi, lorsque ceux-ci déposeront leurs propres récipients à boisson au centre de remboursement, ils pourront faire don de leurs remboursements de consigne à l'école.

4. ENCORP FOURNIT À VOTRE ÉCOLE DU MATÉRIEL DE RECYCLAGE

Encorp fournit gratuitement aux écoles des bacs *Héros du recyclage* pour la collecte des récipients à boisson, ainsi que des affiches éducatives. L'organisme discutera avec vous des fournitures de recyclage dont votre école pourrait avoir besoin. Les fournitures et articles promotionnels vous seront acheminés par un service de livraison.

Une vidéo de bienvenue sur le recyclage des récipients à boisson consignés à l'intention des ambassadeurs du recyclage vous sera fournie.



5. VOTRE ÉCOLE RECUEILLE ET RAPPORTE LES RÉCIPIENTS À BOISSON TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Une fois tout le matériel nécessaire mis en place, ce sera à votre école et à vos ambassadeurs du recyclage de veiller à ce que les récipients à boisson consignés soient recueillis et rapportés pour le recyclage. Bien que l'école soit libre de décider comment elle souhaite procéder, Encorp suggère de placer les bacs *Héros du recyclage* à des endroits pratiques et de faire participer les ambassadeurs du recyclage au nettoyage régulier des bacs et à la préparation des récipients en vue de leur recyclage.

Les récipients à boisson consignés qui auront été recueillis devront également être rapportés à votre centre de remboursement. Pour aider votre école à gérer la logistique du transport des récipients vers ce centre de remboursement, Encorp vous versera une allocation de 300 \$ chaque année scolaire.

6. ENCORP ASSURE UN SUIVI DES QUANTITÉS RECYCLÉES PAR CHAQUE ÉCOLE

Grâce au compte commercial de votre école, Encorp pourra assurer un suivi du nombre de récipients à boisson rapportés. L'information en question lui permettra :

- de fournir des mises à jour régulières sur les quantités rapportées par les écoles; et
- de récompenser, en fin d'année scolaire, les écoles qui se seront démarquées.

7. ENCORP DONNE AUX ÉCOLES DES RÉCOMPENSES

En guise de remerciement aux écoles qui déploient tant d'efforts pour recueillir leurs récipients à boisson consignés pour le recyclage, Encorp remettra des récompenses aux cinq écoles les plus méritantes du programme *Héros du recyclage à l'école*. Ces dernières seront choisies en fonction du nombre de récipients rapportés pour le recyclage par école entre le 1^{er} septembre 2025 et le 1^{er} mai 2026. Toutefois, pour garantir que les petites écoles puissent se faire concurrence avec les grandes écoles, Encorp divise en effet le nombre de récipients rapportés par chaque école par le nombre d'élèves de l'école. Les écoles les plus méritantes seront donc celles qui auront rapportés le plus grand nombre de récipients à boisson par élève de l'école pendant cette période.

Encorp comptabilisera le nombre de récipients à boisson consignés rapportés par chaque école et attribuera une récompense de 1 000 \$ aux cinq écoles les plus méritantes en mai 2026. Il y aura aussi des éco-récompenses amusantes pour deux écoles sélectionnées au hasard, en guise de prix de participation.

Une liste des récompenses disponibles est publiée sur le site Web d'Encorp au début de chaque année scolaire (encorpatl.ca/recycle).